



Communiqué de presse

F3C CFDT / Communiqué n°23/Paris le 16/06/09 à 14h30

Projet de loi sur La Poste : Encore loin du compte !

Ce jour, le ministre de l'industrie a dévoilé la première mouture de la future loi postale. Tout au long de la commission Ailleret, la CFDT a défendu l'avenir de La Poste et des postiers.

La CFDT défend le principe d'un groupe public, à capitaux publics, non coté en bourse. L'issue des travaux de la commission Ailleret et l'annonce de l'abandon du projet Bailly d'une société cotée en bourse est une première réponse aux revendications de la CFDT.

Le compte n'y est toujours pas !

- Quelle ambition pour le groupe La Poste ?
- Quelles missions de service public ?
- Quelles garanties pour le personnel ?
- Quelle organisation pour le groupe La Poste ?

La CFDT estime n'avoir pas encore eu clairement la réponse à ces quatre questions. Le projet de loi laisse planer le doute sur le financement du service public et ce ne sont pas les annonces récentes de la possibilité de l'abandon de la distribution du courrier à J+1 qui peuvent nous rassurer. De plus, le projet loi reste largement imparfait sur les garanties pour le personnel dans le cadre de l'évolution du statut de l'entreprise et pas à la hauteur de celles obtenues de haute lutte lors de la réforme des PTT en 1990.

La CFDT reste mobilisée

Comme lors du processus de concertation, la CFDT défendra les intérêts des postiers à travers les consultations réglementaires prévues lors du débat parlementaire qui va s'ouvrir. Pour la CFDT le développement de l'entreprise La Poste doit s'accompagner de garanties fortes pour les postières et les postiers :

- Garantie d'un emploi de qualité sur la base du temps plein.
- Garantie du maintien de leur statut pour les fonctionnaires.
- Garantie du maintien et de l'amélioration de la « convention collective d'entreprise » pour les salariés.
- Garanties sociales de haut niveau.
- Garantie de l'accès pour tous à la formation professionnelle et à la promotion.

D'ores et déjà La CFDT appelle le personnel à se mobiliser pour une action forte dès la rentrée de septembre.

L'intersyndicale se réunira au siège de la Fédération CFDT F3C jeudi 18 juin à 17h30.